



Pratiques et contraintes liées à la situation de monoparentalité

PERSPECTIVES

OBSERVATOIRE
SOCIO-DÉMOGRAPHIE / AVRIL 2017

VILLES

Les familles monoparentales élèvent le plus souvent seules leur(s) enfant(s) au quotidien ce qui implique des spécificités, des contraintes et des soutiens particuliers dans la gestion de leur organisation quotidienne. Une enquête auprès de 17 familles monoparentales a permis d'analyser les difficultés rencontrées par ces familles et met en évidence les conditions difficiles d'accès à l'emploi, la gestion tendue des activités quotidiennes, le sentiment d'isolement ressenti et la grande importance des différents soutiens qu'ils soient amicaux, familiaux ou institutionnels?



PAGE

- 2 Une gestion quotidienne très tendue
- 2 La garde des enfants
- 3 Un impact sur l'emploi
- 4 Des difficultés financières accrues
- 6 L'habitat
- 7 La mobilité
- 7 Sentiment de gêne et acceptation par l'entourage
- 8 L'importance du réseau familial et social
- 8 L'importance de l'accompagnement social, surtout dans la période de transition qui suit la séparation

UNE ÉTUDE SUR LES CONDITIONS DE VIE ET LES MODES D'HABITER DES FAMILLES MONOPARENTALES

Cette étude a été menée en partenariat par la Caisse d'allocation familiale de la Haute-Garonne, l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse et l'université de Toulouse II – Jean Jaurès.

Elle s'appuie sur une enquête qualitative conduite auprès de parents de famille monoparentale. Elle est le complément d'une publication sur la situation de ces familles analysée à partir des données statistiques de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Garonne et de l'INSEE. Cette dernière publication avait permis de mettre en avant, d'un point de vue quantitatif, les difficultés que ces familles rencontrent ; elle permet d'objectiver de nombreuses observations

issues de l'enquête qualitative dont les résultats sont présentés ici. Réciproquement, la présente approche qualitative permet de mieux comprendre les processus individuels à l'œuvre dans l'accès à l'emploi, au logement, à la vie sociale, mais plus généralement des spécificités qui relèvent de la situation de monoparentalité dans la gestion de la vie quotidienne des familles. Cette double approche, quantitative et qualitative, met en évidence des situations de vie diverses, transitoires ou plus durables, qui concernent près d'une famille sur cinq dans l'aire urbaine de Toulouse. Parce qu'elles présentent des risques accrus d'isolement, de pauvreté, de précarité sociale, les familles monoparentales doivent être prises en compte dans les politiques publiques. Plus largement, elles soulèvent la question des nouvelles formes de parentalité et interrogent sur l'évolution des familles, des liens entre les générations et des responsabilités.

UNE GESTION QUOTIDIENNE TRÈS TENDUE

Si la gestion du temps est une question importante de nos vies modernes et révèle des tensions entre le temps du travail, le temps des tâches domestiques (ménagères, soins aux enfants, etc.), et le temps « pour soi », elle est encore plus prégnante pour les familles monoparentales, et ce, pour deux raisons : d'une part, le parent est seul à assumer toutes les tâches, d'autre part, les revenus financiers des familles ne leur permettent pas de recourir à une aide à domicile.

Dans les entretiens conduits, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est une préoccupation importante des familles rencontrées. Les mères monoparentales qui occupent un emploi gèrent davantage de contraintes que les autres mères qui peuvent compter sur l'autre parent pour partager les responsabilités parentales. Avant que les enfants ne soient scolarisés, la « conciliation » prend souvent la forme d'un renoncement, au moins provisoire, à l'emploi, permettant ainsi de garder soi-même son enfant.

**« L'organisation :
il n'y a pas un seul
moment libre dans
l'emploi du temps »**



On fait tout toute seule, on doit gérer le quotidien et l'éducation seule. Il faut être présent pour son enfant, pour qu'il s'épanouisse et chercher un emploi. Réussir à tout faire, c'est compliqué, car on peut tout faire, mais en bâclant tout, il faut bien faire les choses ■



Mon quotidien est un enfer, car à 7 h 30, je laisse mon enfant à l'école, à 8 h : arrivée au boulot, et je repars vers 16 h pour éviter les bouchons, mais je travaille après à la maison. Je vais le chercher à la garderie à 18 h. Le soir, je travaille à la maison en plus des tâches ménagères qui sont les petits plaisirs du week-end ■



Le fait d'être constamment seul avec un enfant rend la réalisation de certaines tâches compliquée (comme les courses, le ménage...) et empêche le parent de prendre un moment pour soi.



LA GARDE DES ENFANTS, LA CHEVILLE OUVRIÈRE DU QUOTIDIEN DES FAMILLES MONOPARENTALES AVEC DES ENFANTS EN BAS ÂGE

16% des familles monoparentales allocataires de la CAF bénéficient de la prestation d'accueil jeune enfant - la Paje - pour 40% des couples. Elles ont moins recours à cette prestation de la CAF qui comprend les aides pour financer une partie des dépenses liées à la garde des enfants.

La question de la garde d'enfants, souvent complexe pour la plupart des parents, devient parfois insoluble pour les parents isolés. Avoir une place en crèche est difficile, car elles sont rares et les familles monoparentales, surtout si elles sont au chômage, ne sont pas prioritaires. Avoir recours à une assistante maternelle revient cher pour un foyer qui vit avec un seul salaire, voire avec des prestations sociales ou allocations chômage. L'enquête a aussi révélé que certaines mères ne peuvent envisager de confier leur enfant à une assistante maternelle ou baby-sitter, car elles n'ont pas confiance. Seules des structures d'accueil collectif les rassurent quant au bien-être et surtout à la sécurité de leur enfant.

**« Je n'ai pas
de place en
crèche, c'est
le principal
problème de
ma vie »**

“

J'ai pu travailler à la sécurité sociale, mais je ne suis pas restée longtemps à cause des horaires ■

Pas de place en crèche, donc mes recherches d'emploi ne sont pas évidentes. Que quelqu'un essaie de faire des recherches avec un nourrisson de 5 mois. Après, je vais être obligée d'accepter un emploi, mais je ne sais pas comment je vais faire garder Arthur toute la journée ■

Le plus lourd, c'est de toujours avoir l'enfant avec soi et ne pas pouvoir se dégager des moments, même courts ■

”



Si l'incapacité à faire garder son enfant représente un frein, voire une impossibilité d'accéder à l'emploi, elle a également des répercussions significatives en termes d'équilibre entre le temps consacré à l'enfant, et les « moments pour soi », les activités de loisirs d'adulte.

UN IMPACT SUR L'EMPLOI

36 % des femmes actives qui élèvent seules leur(s) enfant(s) sont sans emplois alors qu'elles sont 27 % quand elles sont en couple. Dans notre échantillon, 7 des 17 familles interrogées dans cette enquête, n'ont pas d'emplois. Les mères de famille monoparentale sont en moyenne moins qualifiées (36 % ont un diplôme égal ou supérieur à Bac +2) que les autres mères, ce qui les conduit à être plus souvent confrontées aux emplois en horaires décalés.

L'absence de mode de garde est particulièrement compliquée lorsque le parent est sans emploi. Cela complique la recherche d'emploi, car les démarches à effectuer sont difficilement compatibles avec les besoins et la gestion des enfants. Cela complique également l'accès à l'emploi : le jour où l'on décroche un emploi, que fait-on de l'enfant pendant les heures de travail ? Et cela complique également le maintien dans l'emploi, car pour certaines

« Le fait d'être famille monoparentale nous bloque »

mères, il faut jongler entre plusieurs modes de garde tout en assurant des heures supplémentaires, trouver des solutions lorsque les enfants sont malades ou si on est en retard, etc. Si bien que dans de nombreux cas, tant que l'enfant n'est pas scolarisé, la reprise d'emploi est quasiment impossible et implique donc une longue période de chômage. Certaines mères regrettent ces longues périodes qui fragilisent leur Curriculum Vitae.

“

La garde de ma fille a posé problème et j'ai refusé un travail. Je me suis tiré une balle dans le pied en refusant ce CDI ■

Dès fois le fait d'être famille monoparentale nous bloque. Ils [les employeurs] voient qu'on n'a pas travaillé pendant un moment et ça ne nous aide pas. Comme je n'ai pas travaillé depuis longtemps, j'ai l'impression qu'on a peur de me confier un poste ■

J'ai refusé un CDI en 2/8, car la nounou en horaires décalés c'est trop cher même avec les aides. La garde pose véritablement un problème pour trouver du travail si c'est en

horaires décalés. Ou si le travail se passe dans la journée, c'est le patron qui a peur d'engager une mère célibataire avec trois enfants ■

Un autre frein révélé par ces entretiens est une réticence des employeurs, supposée ou avérée, à recruter une mère de famille monoparentale. Les employeurs anticipent des problèmes d'organisation du parent (par exemple, lorsque l'enfant est malade) et l'impossibilité ou la difficulté d'effectuer des heures de travail supplémentaires.



“

Je cherche du travail dans l'électricité, mais une mère célibataire de trois enfants, ça ne plait pas dans l'aéronautique ou l'industriel ■

Je ne peux pas non plus faire appel à une assistante maternelle, car je n'ai pas d'horaires fixes ■

”

Je suis toujours dans le même dilemme qui me fait culpabiliser, car je ne sais pas si je suis capable de travailler cinq jours par semaine tout en leur faisant faire les devoirs et de ne pas rater un truc. C'est le problème de toutes les mères seules, ne pas se planter sur l'éducation de leurs enfants tout en ramenant un salaire... donc, je ne sais pas ■

La question des horaires décalés se pose encore plus ardemment du fait d'être seul à gérer les horaires de prise en charge de l'enfant. Les mères monoparentales qui ont des niveaux de qualification moins élevés que les mères en couple sont plus souvent concernées par les offres d'emplois en horaires décalés. La seule mère interrogée qui a pu accepter un emploi avec des horaires atypiques s'appuie sur son solide réseau personnel pour assurer la garde de son enfant.

Les entretiens montrent une dernière difficulté pour la reprise d'un emploi : une difficulté à se projeter dans une vie professionnelle quand la vie quotidienne est déjà difficile à organiser sans emploi et qu'une reprise d'emploi impliquerait que l'enfant passe beaucoup de temps hors de la sphère familiale.



Le plus compliqué c'est de trouver un travail où je peux avoir du temps pour mon fils. Avoir le temps d'être maman et de travailler en même temps ■

DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ACCRUES

57 % des familles monoparentales allocataires de la CAF ont des revenus inférieurs au seuil de bas revenus pour 15 % des couples, et 30 % sont bénéficiaires des minimas sociaux pour seulement 7 % des couples. Seules trois des familles interrogées déclarent ne pas rencontrer de difficultés financières particulières.

Si certaines familles, suite à la séparation, ont trouvé un équilibre financier grâce à une meilleure gestion du budget, pour la plupart des familles rencontrées, le revenu diminue lorsque la monoparentalité survient. Il faut également noter que seules 7 des 17 familles interrogées touchent une pension alimentaire de l'ex-conjoint. Maintenir l'équilibre budgétaire devient une pression constante pour la majorité des familles interrogées, même celles qui ont des revenus significatifs (2 des 17 familles interrogées ont des revenus supérieurs à 2000 euros par mois) qui, de ce fait, ne sont pas bénéficiaires d'aides financières de la CAF.

« Moi, ma priorité, c'est que mon fils mange à sa faim »

68% des allocataires monoparentaux de la Caf (au sein de l'aire urbaine de Toulouse) perçoivent une aide logement pour seulement 22% des couples allocataires. Dans notre échantillon, seules six familles ne bénéficient pas d'aide au logement, soit parce que leurs revenus sont trop élevés soit parce qu'elles sont hébergées gratuitement (deux familles).



Le poste de dépense le plus important est celui de l'alimentation pour douze des familles rencontrées. Cela s'explique principalement par les aides au logement de la Caf qui permettent de manière efficace de compenser le prix du loyer.

Le logement serait le plus cher dans mon budget, et non, puisque je vais avoir les allocations logement, ça sera les courses en fait, notamment alimentaires et vêtements ■

Dans ces situations budgétaires serrées, les dépenses liées aux loisirs, et surtout aux vacances, sont les premières à disparaître ; les loisirs du parent en premier lieu, puis les dépenses pour les enfants diminuent. Notons cependant que la question des dépenses liées à la santé n'a pratiquement pas été abordée par les familles. Dans certains cas, les familles sont prêtes à amener leurs enfants à des activités de loisirs hors Toulouse si elles sont moins chères.

Moi j'allais dans une salle de sport, mais je ne peux plus. Mes loisirs, c'est quand j'ai 2 euros, aller boire un café avec une copine, quand j'ai 10 euros aller au resto avec une copine ■

Bien sûr que c'est financier, car quand vous sortez, il faut payer la sortie, le parking qui va avec et la baby sitter. Aujourd'hui, je n'ai pas ces moyens-là ■

Les vacances c'est des périodes plus compliquées, mais pas pour les raisons qu'on pourrait croire. Comme ils ne mangent pas à la cantine, il faut que j'assure les deux repas (...) et qu'on essaie de faire une sortie ciné ou un petit truc donc c'est un moment d'appréhension financière. (...) Les problèmes, c'est toujours l'argent. J'ai toujours peur qu'ils trouvent leurs chaussures et que je doive en racheter alors que je n'ai pas les moyens. C'est toujours en lien avec la finance ■

Ma fille fait de la danse classique le mercredi après-midi depuis septembre. On peut payer en plusieurs fois sinon je n'aurais pas pu ■

J'aurais été prête à aller jusqu'à [la ville de X] pour conduire mes enfants [au club d'athlétisme] si le club était moins cher que celui de [la ville Y] ■

Pendant les vacances, toutes les journées sont dédiées aux enfants. Je ne pars pas, car il faut trouver un logement pour quatre et financièrement, c'est compliqué ■

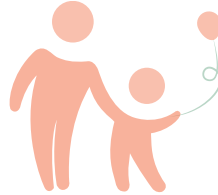
L'HABITAT

70 % des familles monoparentales de l'aire urbaine de Toulouse vivent en appartement alors que c'est le cas de 40 % des couples. 68 % sont bénéficiaires de l'aide au logement pour 22 % des couples.

Pour dix des familles rencontrées, un déménagement a fait suite à la séparation des parents. Les raisons qui ont provoqué ce déménagement sont variées : un loyer trop cher à assumer seul, l'ancien compagnon qui garde le logement, un changement de région, un retour chez les parents, la volonté de trouver un appartement plus grand pour le bien-être de l'enfant (avec une chambre en plus par exemple).

«Tout le monde rêve de la maison avec jardin, alors pourquoi pas un jour»

Nous étions en location, mais c'était 1 300 euros de location. En fait, il est parti du jour au lendemain, pas mariés. Et puis, voilà, donc du coup, je me suis retrouvée un peu démunie de tout, avec un salaire qui ne pouvait pas couvrir toutes les charges ■



La séparation a déjà été difficile pour les enfants, on ne voulait pas en plus leur enlever leurs copains et leur école ■

Au moment de l'enquête, les familles sont logées de manière globalement satisfaisante. Deux d'entre elles sont hébergées (une par des parents, l'autre par des amis), deux autres sont propriétaires de leurs logements. Le logement social a un rôle important dans cette situation, dix des familles rencontrées y sont. C'est grâce au logement social qu'elles ont pu retrouver rapidement un logement après la séparation en ayant recours au 1 % logement quand elles travaillaient ou avec l'aide d'une assistante sociale de la CAF. Seules 4 familles estiment que le logement est leur premier poste de dépenses, ce sont celles qui ne touchent pas ou peu d'aides au logement. 12 familles touchent une aide au logement de 210 euros en moyenne.

Je n'ai pas les moyens de devenir propriétaire maintenant, mais devenir propriétaire fait partie d'un idéal ■

Plus que d'autres, les familles monoparentales recherchent la proximité. Ainsi, la proximité de l'école est un des critères les plus importants dans le choix de localisation de leur logement. Pour les enfants déjà scolarisés au moment de la séparation, le parent ne souhaite pas le plus souvent imposer, en plus du changement familial, un changement d'école.

Je suis très bien située. Il y a le parc et son école juste à côté, les transports à côté, la bibliothèque. Ça compte beaucoup, le fait qu'il y ait des parcs à côté. Il y a ses amis à côté. Je trouve ça bien pour son équilibre et je ne veux pas le changer ■

La proximité d'un parc, d'équipements revient aussi dans l'appréciation du logement, et celle des commerces également. En effet, dans la complexité des enchaînements des activités, être à côté de tout est la condition pour avoir des activités de loisirs. D'ailleurs dans les familles rencontrées, seules celles qui sont à proximité d'un parc ou d'équipements, les fréquentent régulièrement. Cette proximité permet également de s'ancrer dans une vie de quartier vecteur de la socialisation.

Les équipements de mon quartier ne sont pas appropriés pour ma vie de famille, les parcs ne sont pas de qualité ou il faut y aller en voiture ■

La qualité du parc de proximité est souvent commentée et apparaît comme un élément important du cadre de vie de l'enfant. Le contact avec la « nature » est perçu comme une valeur positive dans l'éducation de son enfant et dans l'environnement de vie. Si le parc de proximité ne répond pas aux attentes, alors il déprécie l'ensemble du cadre de vie.

Pour ce qui relève des courses alimentaires, beaucoup de familles préfèrent utiliser les services de livraison ou de drive des grandes enseignes, car cela leur fait gagner du temps et simplifie l'organisation quotidienne. Certaines personnes interrogées ont également mentionné l'avantage de mieux gérer leur budget grâce aux courses sur internet, car elles sont moins sujettes aux tentations et aux réclamations des enfants.

Je n'ai pas de vie de quartier ici. Je pense que je l'aurais un peu plus en centre-ville, car je pourrais me poser en terrasse, boire un café et le regarder jouer sur la place. C'est le quartier qui veut ça ■

Leurs aspirations en termes de trajectoire résidentielle sont, dans de nombreux cas, les mêmes que pour les autres familles : devenir propriétaire d'une maison, notamment pour le bien-être des enfants. Ce qui peut paraître à certains égards contradictoire avec la recherche d'une proximité, mais également avec les difficultés financières rencontrées par certaines de ces familles.

LA MOBILITÉ

Le choix modal est dicté par la facilité d'organiser les enchaînements d'activités, la rapidité et la praticabilité avec un enfant en bas âge. Les trajets en transport en commun sont souvent plus longs et l'organisation est plus compliquée qu'avec une voiture quand il faut gérer l'accompagnement des enfants à la crèche, à l'école ou aux autres activités. Si le métro est bien praticable avec des enfants en bas âge, ce n'est pas le cas du bus. Seules deux des familles rencontrées n'ont pas de voiture.

«Tout en voiture»

Tout en voiture. Le bus, il y a que ça, mais avec le petit c'est compliqué. Métro et tram ça va, ça ne me dérange pas du tout, mais alors le bus ! ■

Métro, bus, jamais ! Trop de monde et avec les enfants, c'est plus pratique la voiture ■



Je me déplace en voiture, car avec deux enfants c'est plus simple (...) la voiture c'est plus sympa, on se pose et on peut aller où on veut ■

SENTIMENT DE GÊNE ET ACCEPTATION PAR L'ENTOURAGE

Ce n'est pas le cas de toutes les familles rencontrées, mais pour certaines, il est difficile d'assumer la situation de monoparentalité, soit parce qu'elles sont confrontées à des rejets de leur famille soit parce qu'elle anticipe une possible réaction négative de leur entourage, surtout professionnel. Pour quasiment toutes les mères rencontrées, il est important d'assumer seule un choix de vie, qui se traduit souvent par le fait de demander le moins d'aide possible de leurs proches qu'ils soient membres de leur famille, amis ou collègues de travail. Dans cette situation, le soutien financier, mais aussi moral apporté par la Caf au travers de ses aides ou de ses professionnels est irremplaçable

«Mes parents n'ont jamais vu ma fille, car ils n'acceptent pas que je sois mère célibataire»

... j'ai eu du mal à le dire à ma grand-mère, car elle fait partie d'une génération où les filles-mères, c'est comme ça qu'on les appelait, étaient mal vues ■

Les autres n'ont pas signé pour en baver, c'est mon combat ■

Même si mes employeurs sont compréhensifs, je ne veux pas que tout le monde soit au courant de ma situation et me plaigne ou me juge ■



Je me dis que cet enfant, je l'ai voulu donc je dois l'assumer, alors c'est vrai depuis 3 ans, je me suis complètement oubliée. (...) Et c'est vrai, je n'ai plus de vie sociale, je me suis oubliée, mais, voilà, ce n'est pas possible, car je culpabilise trop si je le laisse. (...) Je dois assumer jusqu'au bout. Et jusqu'au bout, c'est si tu n'as pas les moyens de faire garder ton enfant, tu le gardes, c'est tout ■

L'ISOLEMENT

La situation de monoparentalité associée à la peur du jugement, à la volonté d'assumer seule, aux difficultés financières et la difficulté de faire garder son enfant amène les parents rencontrés à se sentir souvent seuls, soit par manque de temps soit par la mise en place d'un mécanisme de repli sur soi. Les parents monoparentaux ne sont pas concernés de la même façon par cette solitude, ceux qui partagent la garde de l'enfant avec leur ex-conjoint ont des moments pour « vivre pour soi ». Dans notre échantillon, seules quatre familles ont mis en place une véritable garde partagée, qui alternent une semaine sur deux. Toutes les autres assument soit entièrement seule soit l'autre parent s'occupe de l'enfant un week-end sur deux et la moitié des vacances.

« Même si je suis très occupée, j'ai conscience que je n'ai pas de vie sociale »

Je me sens isolée, plus souvent le soir quand il me fait une crise, car on se dit qu'on est fatigué et qu'on a encore du boulot. Les tâches ménagères s'empilent et je les reporte au week-end, mais ce n'est pas une perspective réjouissante ■

L'isolement va se ressentir le week-end, car les gens se retrouvent et moi je ne retrouve personne, le soir, car la télé c'est sympa, mais sortir boire un verre c'est agréable, d'échanger, c'est ça qui me manque le plus, pouvoir communiquer, parler de soi, des autres, c'est ce qu'on appelle la vie sociale ■

J'essaie de me dégager du temps pour moi. On essaie, ouais. Surtout pour moi comme je suis divorcée et que c'est le papa qui le garde le week-end, je sors, je fais du sport, je vais voir des amis pour se changer les idées. C'est comme si ça nous permettait de recharger les batteries ■

L'IMPORTANCE DU RÉSEAU FAMILIAL ET SOCIAL

On observe une grande différence entre les familles qui ont un réseau social ou familial à proximité et celles qui n'en ont pas. Ce réseau apporte dans la grande majorité des cas une aide financière ponctuelle ou pour la garde occasionnelle des enfants. Dans seulement un cas ou deux, la famille ou les amis sont vraiment inclus dans l'organisation quotidienne, en prenant en charge la garde du ou des enfants de manière régulière.

Dans notre échantillon, pour ce qui concerne les familles qui ne sont pas en garde alternée, un des facteurs les plus discriminants dans les conditions de vie - presque plus discriminant que les niveaux de revenus - est la possibilité de compter sur un réseau familial ou amical pour garder son enfant ou avoir une vie sociale. En effet, nous l'avons vu, la possibilité de faire garder son enfant impacte sur la possibilité de

loisirs, d'avoir une vie sociale à soi, offre plus de marge de manœuvre pour jongler avec la vie professionnelle et la vie familiale, etc. Dans tous les cas, faire appel à une garde professionnelle revient cher et est donc très peu utilisée par les personnes que nous avons rencontrées.

Cependant, si des familles peuvent s'appuyer sur leurs relations familiales ou amicales, cette ressource permet rarement de remplacer une garde régulière en cas d'emploi (c'est toutefois le cas pour une des familles rencontrées). Elle autorise quelques moments de loisir pour le parent.

“

Sinon ce n'est pas possible si on n'a pas de famille, car j'avais regardé le prix des nounous pour les [les parents] laisser un peu tranquilles, mais ça ne sert à rien d'aller travailler, car le tarif de nuit, c'est entre 10 et 15 euros de l'heure et personne ne gagne ça, en plus pas une serveuse ■

J'ai de la chance d'avoir une grande famille qui habite Toulouse et qui peut garder mon fils, je connais d'autres mamans qui n'ont pas cette chance ■

L'IMPORTANCE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, SURTOUT DANS LA PÉRIODE DE TRANSITION QUI SUIT LA SÉPARATION

La période la plus difficile est celle qui suit la rupture. Le parent est fragilisé moralement et il doit faire face à une réorganisation de la vie quotidienne avec toutes les contraintes que nous avons déjà évoquées comme la recherche d'un logement, parfois d'un emploi...

“

La travailleuse sociale est souvent là, elle est là pour moi et quand j'ai un problème, je l'appelle ■

J'ai adoré les agents de la CAF, car ils ont été présents pour m'accompagner dans une période difficile ■

”

Cette enquête auprès des familles monoparentales toulousaines a permis de mettre en évidence la diversité des situations des parents isolés et les difficultés spécifiques auxquelles ils doivent faire face. Ces familles sont fragilisées par rapport aux couples avec enfants, car elles sont seules à gérer la vie quotidienne tant du point de vue financier qu'organisationnel, éducatif ou même émotionnel. Le soutien financier et l'accompagnement des acteurs du territoire comme la CAF sont indispensables pour une grande majorité de ces familles.



MÉTHODOLOGIE



L'enquête s'est déroulée de janvier à juillet 2016. Seize entretiens ont été effectués avec des familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de six ans à charge et habitant Toulouse. Ils ont été conduits par Lucie Renard, une étudiante du LISST en stage à la CAF de la Haute-Garonne. Les entretiens se sont déroulés en suivant une grille de questions, préalablement définies par l'ensemble des partenaires de l'étude, ayant trait à la vie quotidienne. Les familles interrogées ont été contactées par mail à la suite d'un tirage aléatoire à partir des fichiers CAF et le lieu de rencontre a été choisi selon leur convenance.